

Révolté par le mot “incivilités”, j’ai écrit à Macron



Monsieur le Président de la République,

Au cours de votre intervention sur TF1 mardi 21 juillet 2020, vous vous êtes notamment exprimé sur la situation de violence qui explose dans notre pays.

Vous avez affirmé qu’en la circonstance « une réponse immédiate est nécessaire » et qu’il faut pour cela « un changement d’état d’esprit profond » et de préciser « nous prendrons toutes les dispositions pour que la réponse judiciaire soit rapide et au rendez-vous de ces **incivilités** [...] Nous ne pouvons pas accepter – et je ne l’accepterai pas – dans notre pays que ces **incivilités** deviennent une habitude»

En tant que Français, citoyen et électeur, je ne peux accepter les termes de votre déclaration qualifiant les crimes commis à l’encontre des forces de l’ordre et de nos concitoyens d’incivilités et ne peux que penser qu’il ne s’agit pas de votre part d’une erreur de langage mais bien de ramener au niveau d’actes mineurs les **crimes** commis. **Les mots ont un sens.**

La fonction que vous exercez **oblige**. Elle vous oblige à protéger les Français et vous **trahissez** cette obligation en ne nommant pas par son nom toute action volontaire entraînant la mort de la personne contre laquelle cette action est dirigée. Que le vous le vouliez ou non **ces actions sont des crimes et c'est ce que vous auriez dû dire.**

Changement d'état d'esprit profond avez-vous dit. Alors commencez à vous appliquer ce changement tant pour les familles des victimes que pour les Français, maintenant et à l'avenir.

Un citoyen outré et en colère.

Michel Ruffié